

La présente liste de prix est complémentaire aux "Conditions Générales relatives au raccordement, à l'utilisation et à l'approvisionnement en énergie électrique" et aux diverses Conditions particulières en vigueur.

Libellé	Prix hors TVA	Prix TVA incluse	Unité
---------	---------------	------------------	-------

Contribution aux Coûts du Réseau (CCR)

Contribution de raccordement au réseau (CRR) - BT

La CCR est une contribution unique aux coûts d'établissement du réseau situé en amont.
Elle se calcule sur la base de l'intensité nominale du coupe-surintensité général (plusieurs points de mesure) et / ou au coupe-circuit d'abonné (un seul point de mesure).

165.00	178.35	CHF / A
--------	--------	---------

Contribution aux coûts de raccordement (CCR) - MT

Frais de raccordement au réseau moyenne tension, Génie civil non compris

150.00	162.15	CHF / kVA
--------	--------	-----------

Raccordement supplémentaire

Raccordement supplémentaire (secours)

sur demande / validation

Raccordement basse tension (BT)

Contribution de raccordement au réseau (CRR)

Les forfaits ci-dessous ne comprennent pas les coûts de génie civil, tubes et câbles. Les tubes et câbles seront facturés selon métré. Ils incluent un total de deux séances de chantier.

Villa, sans borne de raccordement (fournie par l'installateur), courant de raccordement entre 20A à 63A

4 000.00	4 324.00	CHF / pce
----------	----------	-----------

Villa, avec coffret encastré ou apparent, courant de raccordement entre 20A à 63A

4 560.00	4 929.35	CHF / pce
----------	----------	-----------

Villa, avec borne de raccordement, courant de raccordement entre 20A à 63A

5 610.00	6 064.40	CHF / pce
----------	----------	-----------

Villas, avec colonne de comptage jusqu'à 63A (emplacement pour 2 compteurs max.)

11 900.00	12 863.90	CHF / pce
-----------	-----------	-----------

Villa, avec borne de raccordement, courant de raccordement entre 80A à 160A

8 710.00	9 415.50	CHF / pce
----------	----------	-----------

Villas, avec colonne de comptage jusqu'à 160A (emplacement pour 3 compteurs max.)

13 340.00	14 420.55	CHF / pce
-----------	-----------	-----------

Immeubles (habitation, commercial ou service) avec raccordement sur un compartiment du tableau de comptage (TGBT), courant de 40A à 160A.

6 900.00	7 458.90	CHF / pce
----------	----------	-----------

Immeubles (habitation, commercial ou service) avec raccordement sur un coffret apparent, courant de 40A à 160A.

7 330.00	7 923.75	CHF / pce
----------	----------	-----------

Immeubles (habitation, commercial ou service) avec raccordement sur un coffret encastré, courant de 40A à 160A.	7 420.00	8 021.00	CHF / pce
Immeubles (habitation, commercial ou service) avec raccordement sur borne y compris fourniture et pose du socle et de la borne, courant de 40A à 160A.	9 820.00	10 615.40	CHF / pce
Immeubles (particulier ou industriel) avec raccordement sur équipement fournis par le client (célule d'introduction, réglette privée, etc), courant de 80A à 160A.	8 300.00	8 972.30	CHF / pce
Forfait raccordement courant > 160A (avec l'obligation de mettre un terrain à disposition en cas de besoin)	Sur devis		

Raccordement moyenne tension (MT)

Contribution de raccordement au réseau (CRR)

Selon les conditions générales de raccordement c'est au GRD de décider par rapport au niveau de tension. Les raccordements MT seront étudiés au cas-par-cas et feront objet d'un devis spécifique.

Tube en sus des forfaits de raccordement (au mètre linéaire)

Les tubes seront facturés selon métré.

Tube PE 80/92	6.50	7.05	CHF / ml
---------------	------	------	----------

Câble en sus des forfaits de raccordement (au mètre linéaire)

Les câbles seront facturés selon métré.

Câble GKN 16mm ² CU	7.80	8.45	CHF / ml
Câble GKN 25mm ² CU	16.90	18.25	CHF / ml
Câble GKN 50mm ² CU	28.60	30.90	CHF / ml
Câble GKN 95mm ² CU	50.50	54.60	CHF / ml
Câble GKN 150mm ² CU	80.00	86.50	CHF / ml
Câble GKN 240mm ² CU	137.30	148.40	CHF / ml

Raccordements provisoires et temporaires

Provisoire de chantier

Provisoire de chantier jusqu'à 63 A dont le tableau et le câble sont fournis par l'entreprise électrique ou de génie-civil. Comprend : déplacement et raccordement au point de fourniture.	1 035.00	1 118.85	CHF / pce
Provisoire de chantier entre 80 A et 160 A dont le tableau et le câble sont fournis par l'entreprise électrique ou de génie-civil. Comprend : déplacement et raccordement au point de fourniture.	1 200.00	1 297.20	CHF / pce

Autres provisoires.	Sur devis.		
Plus-value pour montage / démontage urgent d'un raccordement provisoire et temporaire (temps d'intervention inférieur à 4 jours ouvrables*).	380.00	410.80	CHF / pce
Pose et mise en service d'un compteur direct.	150.00	162.15	CHF / pce
Pose et mise en service d'un compteur indirect.	300.00	324.30	CHF / pce
Pose, raccordement et mise en service d'un tableau provisoire de chantier	915.00	989.10	CHF / pce
Location de coffret provisoire de jusqu'à 80A	300.00	324.30	CHF/ pce / semaine
Location de coffret provisoire de jusqu'à 160A	400.00	432.40	CHF/ pce / semaine
Location de coffret provisoire de jusqu'à 80A	500.00	540.50	CHF/ pce / mois
Location de coffret provisoire de jusqu'à 160A	700.00	756.70	CHF/ pce / mois
Raccordement temporaire pour manifestation			
Raccordement temporaire pour manifestation.	Sur devis.		

Autres forfaits			
Forfait étude DRR - Demande de Raccordement au Réseau (dès la 2ème demande pour le même raccordement)	176.00	190.25	CHF / DRR
Forfait pour séances de chantier supplémentaires (dès la 2ème séance / par séance)	188.00	203.25	CHF / séance
Forfait administratif pour l'analyse d'une DRT - Demande de Raccordement Technique supplémentaire.	150.00	162.15	CHF / DRT
Remplacement coffret ≤ 63 A hors GC	1 450.00	1 567.45	CHF / pce
Remplacement coffret ≤ 160 A hors GC	1 670.00	1 805.25	CHF / pce
Déplacement de coffret	sur devis		
Obturation ou suppression raccordement	1 840.00	1 989.05	CHF / pce
Diagnostic de puissance consommée et qualité de la tension (gratuit si le réseau ne répond pas aux normes en vigueur)	825.00	891.85	CHF / pce
Diagnostic de puissance consommée et qualité de la tension (lorsque le client a fait la demande et que le réseau répond aux normes)	heure régie		
Chef de projet	160.00	172.95	CHF / heure

Contremaître	130.00	140.55	CHF / heure
Electricien de réseau	105.00	113.50	CHF / heure
Dessinateur / géomaticien	110.00	118.90	CHF / heure
Déplacement véhicule léger	100.00	108.10	CHF / pce
Déplacement véhicule léger avec outillage	250.00	270.25	CHF / pce
Treuille de tirage (1ère heure)	100.00	108.10	CHF / heure
Treuille de tirage (heures suivantes)	50.00	54.05	CHF / heure
Nacelle avec chauffeur (1ère heure)	305.00	329.70	CHF / heure
Nacelle avec chauffeur (heures suivantes)	155.00	167.55	CHF / heure
UNIMOG avec chauffeur (1ère heure)	505.00	545.90	CHF / heure
UNIMOG avec chauffeur (heures suivantes)	230.00	248.65	CHF / heure

Comptage de l'énergie (y compris production)

Changement administratif de tarif	60.00	64.85	CHF
Facture intermédiaire sur demande client, avec index fourni par le client.	20.00	21.60	CHF
Relevé et facture intermédiaire sur demande client, avec déplacement d'un collaborateur SEFA.	90.00	97.30	CHF
Pose d'appareil de comptage (temps d'intervention inférieur à 5 jours).	150.00	162.15	CHF
Intervention pour défaut de paiement.	85.00	91.90	CHF
Remise en service de la fourniture, 1 à 2 jours après la demande, durant les heures ouvrables.	85.00	91.90	CHF
Remise en service de la fourniture dans la même journée, durant les heures ouvrables*.	180.00	194.60	CHF
Installation d'un compteur à prépaiement sur comptage direct.	120.00	129.70	CHF
Compteur à prépaiement (taxe mensuelle).	25.00	27.05	CHF/mois
Coût de mesure - compteur direct (taxe mensuelle).	7.90	8.55	CHF/mois
Coût de mesure - compteur indirect (taxe mensuelle).	15.90	17.20	CHF/mois

Renouvellement de la carte à puce du compteur à prépaiement*.	40.00	43.25	CHF
Intervention lors d'un pontage sans autorisation ou mise en service abusive (sans formulaire IAT).	185.00	200.00	CHF
Déplacement inutile ou non nécessaire (intervention sur compteur / installation impossible).	70.00	75.65	CHF
Recherche de défauts de comptage, par heure de travail, si erreur non imputable à SEFA.	120.00	129.70	CHF/h
Remise en ordre d'erreurs tiers, par heure de travail, sur demande du propriétaire.	120.00	129.70	CHF/h
Déplacement pour vérification ou contrôle d'index, sur demande client.	70.00	75.65	CHF
Contrôle d'exactitude du compteur par un laboratoire agréé (y compris intervention sur le compteur et tâches administratives).	820.00	886.40	CHF
Déconnexion d'un compteur sur demande du propriétaire (installation annulée).	150.00	162.15	CHF
Reconnexion d'un compteur sur demande du propriétaire (installation annulée).	150.00	162.15	CHF
Finance d'activation de l'envoi eBIX par point de comptage	150.00	162.15	CHF
Module Kamstrup HAN-NVE	65.00	70.25	CHF/pièce
Raccordement et mise à disposition d'un compteur-enregistreur durant 7 jours.	250.00	270.25	CHF
Dépose d'un compteur pour fin de fourniture	150.00	162.15	CHF/cpt
Prix pour contestation erronée par le client de données de relevés.	15 premières minutes offertes, puis facturation en régie.		

Service Clients

Prix pour la fourniture des données historiques à un client ou à son représentant (sur présentation d'une procuration).	Gratuit sur l'Espace Clients. Facturation en régie, par période de 30 minutes.		
Fourniture des données historiques des 3 dernières années pour l'établissement d'un CECB.	Gratuit sur l'Espace Clients. Facturation en régie, par période de 30 minutes.		
Fourniture de duplicatas de factures, par facture.	Gratuit sur l'Espace Clients. 20.00 CHF/Facture.		
Frais de mutation pour les emménagements ez déménagements	20.00 CHF / Mutation		
Frais de recouvrement	30.00	32.45	CHF
Heure de travail en régie	120.00	129.70	CHF/h
Recherche de client qui a emménagé sans annonce ou de client parti sans laisser d'adresse.	120.00	129.70	CHF

Contrôle des installations intérieures (à charge du propriétaire)

SEFA est tenue de faire appliquer l'OIBT. Elle doit donc se procurer les rapports de sécurité des installations électriques alimentées par son réseau basse tension et vérifier sporadiquement les rapports. Les clients qui génèrent des frais de gestion supplémentaires (notamment le 2e rappel, la transmission à l'ESTI ou à l'OFEN, le traitement des détournements d'énergie, etc.) doivent participer aux frais selon les tarifs suivants:

Frais administratifs pour manquements aux PDIE, 2ème courrier de relance OIBT (sommation).	50.00	54.05	CHF/objet, cpt
Frais administratifs pour transmission d'un dossier à l'ESTI pour manque de rapport de sécurité (OIBT).	150.00	162.15	CHF/objet, cpt
Frais administratifs pour mise à disposition du rapport de sécurité (RS) et protocole de mesure (PM) antécédants.	30.00	32.45	CHF/objet, cpt
Frais de procédure suite à des travaux réalisés sans annonce.	100.00	108.10	CHF
Déplacement inutile (rendez-vous non honoré).	120.00	129.70	CHF
Contrôle sporadique selon OIBT en cas de défaut constaté chez le client (par heure).	180.00	194.60	CHF/h

Producteurs

Certification de l'installation photovoltaïque

Certification d'une installation < 30kVA, y compris envoi des documents à Pronovo.

275.00 297.30 CHF

Gestion de l'énergie pour la consommation propre collective

Abonnement mensuel pour l'administration d'une communauté d'autoconsommateurs (CA), y compris la gestion des données de comptage.

2.50 2.70 CHF/compteur

Frais administratifs de mutation d'un consommateur.

60.00 64.85 CHF

Frais administratifs de changement du tarif d'autoconsommation.

60.00 64.85 CHF

Abonnement mensuel pour compteur de production <30kVA.

9.90 10.70 CHF/cptr

TVA 8.1%.

Le calcul des prix avec la TVA sont indicatifs, seuls les prix hors TVA font foi.